



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 31 OCTOBRE 2022

Wayne AVEI (SA XV CHARENTE RUGBY)

Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby (J9 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Colomiers Rugby / SA XV Charente Rugby, M. Wayne AVEI a été définitivement exclu par l'arbitre à la 57^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Wayne AVEI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 novembre 2022.

M. Wayne AVEI est suspendu dans l'attente de cette audience.

Arthur ITURRIA (ASM CLERMONT AUVERGNE)

Castres Olympique / ASM Clermont Auvergne (J9 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Castres Olympique / ASM Clermont Auvergne, M. Arthur ITURRIA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 69^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Arthur ITURRIA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 novembre 2022.

M. Arthur ITURRIA est suspendu dans l'attente de cette audience.



Tom ECOCHARD (USA PERPIGNAN)

USA Perpignan / LOU Rugby (J9 TOP 14)

Citation

Au cours de la rencontre USA Perpignan / LOU Rugby, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Tom ECOCHARD pour une action ayant eu lieu à la 16^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Tom ECOCHARD est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 novembre 2022.

M. Tom ECOCHARD n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Nicolas NADAU (FC GRENOBLE RUGBY)

FC Grenoble Rugby / USON Nevers Rugby (J9 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre FC Grenoble Rugby / USON Nevers Rugby, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Nicolas NADAU, Entraîneur du FC Grenoble Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Nicolas NADAU et le club du FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 novembre 2022.

M. Nicolas NADAU n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Pierre SAGOT (FC GRENOBLE RUGBY)

FC Grenoble Rugby / USON Nevers Rugby (J9 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre FC Grenoble Rugby / USON Nevers Rugby, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Pierre SAGOT, Entraîneur du FC Grenoble Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.



M. Pierre SAGOT et le club du FC Grenoble Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 9 novembre 2022.

M. Pierre SAGOT n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

